



COMPAGNIE IVOIRIENNE D'ELECTRICITE

Société Anonyme au capital de 14 milliards de francs CFA

Siège Social : 1, AV CHRISTIANI, Treichville - 01 B.P. 6923 ABIDJAN 01 - R.C.C.M : CI-ABJ-1990-B-149 296 - Compte contribuable 90 04996 S

Tél. : 27.21.23.33.00 - Fax : 27.21.23.35.88 - RI : REEL - C.D.I. : DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES - BANQUE SGBCI ABIDJAN : 111 308 707 64

Direction Régionale de : BASSE CÔTE

TEL. :

Fax :

SITE WEB : WWW.CIE.CI

FACTURE D'ELECTRICITE BASSE TENSION N° 319 PERIODE : 05/2025

Date d'émission : 07/05/2025

Nom, prénoms et adresses :

ATCHO KOUAME NGUESSAN

MARCHE JACQ

EXPLOITATION : JACQUEVILLE
IDENTIFIANT : 24D032652000
RÉFÉRENCE : 24D0961200685
REGROUPEMENT :
TYPE CLIENT : 1
RÉGLAGE DISJONCTEUR : 5 A

Téléphone : 0000000000

Adresse postale : JACQUEVILLE

C.C.Client :

PUISANCE SOUSCRITE : 1,1
CODE TARIF : 17
CODE USAGE : 1
QUALITÉ PAYEUR : 00
TYPE FACTURE :
TYPE ÉQUIPEMENT :
TYPE BRANCHEMENT : 1

MONTANT A REGLER : 17 725

Consommation du : 28/02/2025 au : 30/04/2025 Date limite de paiement : 10/06/2025

RELEVE COMPTEUR		INDEX			COEFFICIENT DE LECTURE	CONSOMMATION ENREGISTREE (kWh)
NUMERO	ANCIEN	NOUVEAU	DIFFERENCE			
24D_005054147	51 829	52 002	173	1,0		173
DETAILS DE LA FACTURATION						
Tranches	Consommation	Prix Unitaire HT	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC (Fcfa)
1	173	73,66	12 745	18	2 295	15 040
Prime fixe			1 510	18	270	1 780
Total Facture Energie			14 255		2 565	16 820
Autres taxes						Montant TTC (Fcfa)
Redevance Electrification Rurale par bimestre						285
Taxes Rémunératoire pour l'Enlèvement des Ordures Ménagères						175
Redevance RTI						345
Timbre d' Etat (*)						100
TOTAL FACTURE (Fcfa)						17 725
Impayés Antérieurs CIE						0
Impayés Antérieurs RTI						0
MONTANT TOTAL A REGLER (Fcfa) (*)						17 725
Sauf erreur ou omission de notre part						

Message au client :

«Cher client, conformément à l'arrêté interministériel N°1355/MMPE/MFB du 27/12/23, de nouveaux tarifs d'électricité sont en vigueur pour l'ensemble des abonnés. Plus d'info au 179.»

(*) Pour un règlement par chèque, le timbre d'état n'est pas perçu; le montant à régler est alors de :

NB : Voir informations utiles au verso

17 625

Au-delà de la date limite de paiement, il sera perçu la somme de : à titre de frais de recouvrement, et il sera procédé sans préavis, à la suspension de la fourniture d'électricité



COUPON D'IDENTIFICATION

A détacher et joindre à votre paiement

EXPLOITATION : JACQUEVILLE	Facture N° du Consommation 319 du Date d'émission 05/2025 Date d'émission 28/02/2025 Date d'émission 30/04/2025	TOTAL FACTURE (Fcfa) 17 725
REFERENCE : 24D0961200685		TOTAL A REGLER (Fcfa) 0
IDENTIFIANT : 24D032652000		17 725

DDC IS 71 07 01

07/05/2025

